

Compte-rendu du Comité social d'Administration de l' ENFIP du 05/04/2023

Le premier CSAL de l'ENFIP s'est tenu le 5/04/23, l'alliance CFDT/CFTC ENFIP était présente. Voici les différents points qui ont été abordés

1-Sur le bilan des actions de formation :

La direction de l'ENFIP a présenté le bilan des actions de formation en faveur des agents de l'ENFIP.

Les formations suivies par les agents de l'ENFIP au titre de 2022 consistent principalement en des actions de formation continue (applications de gestion de la documentation notamment) et de préparations aux concours.

Par rapport à 2021, il est constaté non seulement une augmentation du nombre d'agents formés soit 650 personnes mais également de la durée moyenne de formation par agent soit 3,08 jours en 2022.

L'alliance CFDT/CFTC constate toutefois que ce chiffre de 3,08 jours ne permet pas de déterminer la quotité des jours résultant de formations obligatoires et de ceux faits à la demande de l'agent.

2- Plan de formation des agents de l'ENFIP :

La direction a présenté le plan local de formation pour les agents de l'ENFIP . Ce dernier sera mis à disposition aux agents via l'espace Ulysse/ENFIP.

La nécessité pour les équipes pédagogiques de suivre des actions de formations continue, d'effectuer des ressourcements et d'assister aux journées d'informations a été soulignée.

L'alliance CFDT/CFTC fait valoir qu'en raison des charges de travail qui leur sont demandées, les enseignants ne peuvent suivre de manière satisfaisante ces actions. Ainsi du temps doit leur être dégagé pour inclure le ressourcement dans leur plan de charge et leur planning.

3- Expérimentation du projet de numérisation et correction des copies dématérialisée :

Ce projet consiste en la dématérialisation du circuit de traitement des copies et de leur correction dans le strict respect des règles applicables en la matière.

Une première expérimentation a été organisée pour les épreuves écrites d'inspecteur principal en automne 2022.

Le bilan s'avérant positif, une seconde expérimentation a donc été lancée sur les épreuves de contrôleurs. Cette seconde phase porte donc sur un volume de copies et de Centres d'examen plus

importants .En cas de résultat concluant, la procédure dématérialisée sera généralisée à tous les concours.

Ce nouveau mode de gestion des copies pourrait entraîner à terme la disparition de certaines missions du Centre des concours de Lille. Se pose donc la question de la pérennité de celui-ci.

La direction a assuré que les équipes du Centre de Lille sont tenues informées régulièrement des avancées de cette expérience. Une réflexion sur l'attribution de nouvelles missions pourrait être étudiée. En cas de fermeture, des mesures d'accompagnement seront mises en place par la direction de l'ENFIP.

L'alliance CFDT/ CFTC a appelé l'attention sur le fait qu'une information précise sur les suites de ce projet devait intervenir rapidement et très amont.

En effet, compte tenu des conséquences importantes tant sur le plan professionnel que personnel, les agents concernés doivent pouvoir bénéficier de toutes les mesures adéquates en vue de leur accompagnement et /ou de leur reclassement.

4- Sur le projet Ariane :

La direction nous indique que les RETEX (retour d'expérience) sont très bons. La facilité d'accès, la souplesse dans l'apprentissage, l'ergonomie de la nouvelle plateforme et la qualité des supports sont particulièrement soulignés par tous. Les stagiaires expriment une pleine satisfaction de l'outil.

L'alliance CFTC/CFDT ne partage pas vraiment ce constat. Par ailleurs, sans attendre le RETEX de la partie bloc, la direction a décidé de généraliser le dispositif 4+1 à l'ensemble des scolarités (A,B et C).

Nous sommes également dubitatifs sur le choix des séances digitalisées. Alors que toutes les séances n'étaient pas digitalisables, elles l'ont été parfois pour des problématiques de calendrier ou de réemploi sur plusieurs scolarités.

L'alliance CFTC/CFDT regrette également le manque d'association et d'accompagnement des enseignants pour ce nouveau dispositif. Nous pensons également que la charge de travail des enseignants est très sous-estimée (appropriation des séances digitalisées, accompagnement des stagiaires, reformulation).

Questions diverses

L'alliance CFTC/CFDT a appelé l'attention de la Direction sur les nombreux dysfonctionnements relevés dans l'application Sém@for . Il s'agit d'une part de bugs fréquents empêchant d'effectuer certaines opérations mais également de l'absence de livraison de certaines fonctionnalités de base.

Si les paliers successifs ont permis une amélioration de l'utilisation de l'outil, il n'en demeure pas moins que ces dysfonctionnements perturbent la fluidité et l'organisation des formations. Elles ont pour effet une surcharge de travail pour les gestionnaires qui doivent accomplir de multiples démarches pour remédier aux carences de l'outil.

La direction reconnaît les imperfections et les retards sur la livraison de fonctionnalités de l'application.

Elle indique suivre avec la plus grande attention ce sujet pour que des améliorations rapides soient apportées l'outil.

L'alliance CFDT/CFTC a fait part de son inquiétude sur le remplacement des départs potentiels ou confirmés des gestionnaires au 01/09/23 au sein du CFP de NOISIEL. En effet, le CFP a déjà connu une réduction conséquente de ses effectifs ces dernières années (le chef de poste n'ayant pas été remplacé et un cadre ayant été repositionné sur une autre division).

A cet effet il a été rappelé que les agents doivent accomplir en plus de leur mission des tâches logistiques informatiques et matérielles et ne bénéficient du soutien d'aucun agent dédié.

La direction a indiqué rencontrer des difficultés sur le recrutement de la chef de centre malgré la publication d'une fiche et ce en raison du profil attendu (gestion administrative et chef de groupe pédagogique Gestion publique État).

La configuration particulière du CIP de NOISIEL, avec une exigence de sécurisation élevée, apparaît de plus en plus difficilement compatible avec l'ouverture du bâtiment à des tiers et donc l'accueil de stagiaires .

Si les difficultés perdurent et si elles ne peuvent être résolues avec la gestion de site, des évolutions devront être envisagées et notamment une délocalisation. De plus, un regroupement des établissements franciliens de formation (le Montaigne) sur un même site pourrait être envisagé comme une solution logique et rationnelle.